

LA DÉFENSE NATIONALE

LA SOLDE D'ENTRAÎNEMENT DES OFFICIERS AUX UNITÉS DE CADETS

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Quand la solde d'entraînement des officiers pour l'année 1968 sera-t-elle versée aux unités de cadets?

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai posé une question tout à l'heure. On l'a peut-être trouvée litigieuse, mais j'ai eu l'impression que le ministre de la Défense nationale voulait y répondre.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, en effet, je voulais répondre que je n'en savais rien.

[Français]

LE PÉTROLE

RÉACTION DES ÉTATS-UNIS À LA POLITIQUE CANADIENNE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire s'il a communiqué au Président des États-Unis et aux membres de son cabinet les renseignements qui lui ont été fournis par l'Association indépendante des producteurs de pétrole du Canada à l'effet que la région du Nord des États-Unis pourrait absorber de 150,000 à 200,000 barils de mazout canadien par jour et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le Président des États-Unis et moi-même avons discuté de cette question dans des termes plutôt généraux, la semaine dernière, et nous avons convenu d'assurer des réunions de fonctionnaires qui doivent effectivement commencer demain à Washington. Des fonctionnaires canadiens discuteront de ce problème avec des fonctionnaires américains.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le gouvernement canadien a-t-il adopté la même politique que celle des États-Unis, notamment de nommer un groupe désigné sous le nom de «task force», composé d'un comité de ministres, qui aurait pour tâche de se tenir au courant de cette question, ou si nous nous en tiendrons simplement à nommer des fonctionnaires?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre responsable suit cette question de très près et le travail qu'il fait faire est accompli au sein des ministères.

[Traduction]

M. l'Orateur: L'ordre du jour.

LE MINISTÈRE

LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU BILL C-173

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je serai très bref. Comme c'est le 1^{er} avril aujourd'hui, le bill C-173 est-il maintenant en vigueur? Le premier ministre nous dirait-il si nous devons maintenant appeler certains ministres par leurs nouveaux noms, ou doit-il y avoir d'autres formalités?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les ministres ont été assermentés à midi aujourd'hui sous leurs nouveaux titres et dans leurs nouvelles fonctions. Ils seraient honorés de se faire appeler par leurs nouveaux noms maintenant, surtout le ministre des Communications.

Des voix: Bravo!

M. MacDonald: Nous l'appelons autrement.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

ADOPTION DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'examen, interrompu le lundi 31 mars, de la motion de M. Lessard (LaSalle), tendant à l'adoption du 5^e rapport du comité permanent des transports et des communications, présenté à la Chambre le mercredi 19 mars 1969.

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai cru hier, à l'appel de la motion, que Votre Honneur avait accordé la parole au député de LaSalle. Étant donné que le député est le président et le porte-parole du comité et qu'il s'apprêtait, je pense, à parler—et ce que je vois ici me le confirme—pour justifier et, espérons-le, appuyer la recommandation, je me demande si, Votre Honneur la lui ayant accordée, le député ne va pas prendre la parole?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le rappel au Règlement du député n'est pas